

1. Présentation de la classe

Effectif : 25 élèves (13 garçons, 12 filles)

La classe est pour le moment très studieuse et une bonne ambiance semble y régner.

2. Rythmes scolaires (rappel)

Fin de la classe à 16h05 → Prise en charge gratuite par la mairie (TAP) jusqu'à 16h50 puis périscolaire jusqu'à 19h (payant)

3. Le matériel scolaire des élèves

- ✦ Un grand cahier du jour (vert) : exercices français/maths quotidiens → signature hebdomadaire
- ✦ Un cahier d'essais → exercices d'entraînement précédents quelques fois les exercices dans le cahier du jour
- ✦ Un grand classeur rigide (leçons français/mathématiques + rédaction et littérature) (donné à faire signer à chaque vacances)
- ✦ Un autre classeur souple noir (leçons d'Histoire/géographie/éducation civique/sciences/Anglais/Musique)
- ✦ Un cahier de poésies (1 poésie à apprendre tous les 15 jours)
- ✦ Un cahier de contrôles (donné à faire signer à chaque vacances)
- ✦ Un cahier de liaison (à consulter très régulièrement : une à deux fois par semaine et à signer à chaque nouvelle information)
- ✦ Un cahier du soir sur lequel les élèves effectueront les exercices donnés à faire à la maison
- ✦ Un répertoire de mots (dont le contenu s'appuiera principalement sur les mots difficiles rencontrés dans les dictées)
- ✦ 3 Manuels (2 en Français : *Grammaire française* et *le Bled* et 1 en mathématiques)

Penser à vérifier très régulièrement le matériel (crayons, colle, ...) de votre enfant.

Votre enfant est responsable du matériel donné en début et au cours de l'année. En cas de détérioration avérée, ce matériel devra être remplacé par les parents concernés.

4. Les programmes officiels

Le CM2 est un approfondissement du CM1 avec peu de nouveautés au programme mais une complexification de ce qui a déjà été vu.

Quelques précisions :

Littérature : projets sur la fable, le conte et le théâtre. Nous étudierons également 5 ou 6 œuvres longues.

Histoire : étude de la période allant de la Révolution de 1789 jusqu'à nos jours.

Géographie et sciences : programmation de cycle.

Informatique : les élèves s'y rendront en moyenne une fois tous les 15 jours.

Les ordinateurs au fond de la classe seront utilisés pour certains travaux ainsi que pour les activités réalisées en autonomie.

Anglais : les apprentissages s'organisent autour de 4 grandes compétences : compréhension orale, production orale (parler en continu), lire et écrire (petits mots ou petites structures en copie ou sous dictée).

Ces compétences seront complétées par une approche de la culture anglo-saxonne.

5. **L'EPS:** séances tous les lundis et les vendredis au mois de septembre.

A partir du mois d'octobre, les IETS (interventions extérieures sur le temps scolaire) proposées par la mairie de Dijon seront mises en place.

1^{er} trimestre : gymnastique

2^{ème} trimestre : judo

3^{ème} trimestre : course d'orientation

6. **Exposés** : tous les mercredis, un élève nous présentera un exposé sur un thème qu'il aura choisi. Ce travail sera rédigé dans un cahier spécifique que votre enfant aura en sa possession le mercredi précédent.

7. **Les devoirs** : ils sont donnés généralement une semaine à l'avance. Cela permet aux élèves de s'avancer, d'avoir le temps de revoir plusieurs fois leurs leçons et d'organiser leur emploi du temps en tenant compte de leurs activités extrascolaires.

En règle générale, les élèves auront à apprendre ou revoir 2 ou 3 leçons. Celles concernant le Français et les mathématiques seront souvent accompagnées d'un ou de deux exercices d'entraînement. Ces derniers ne seront pas systématiquement corrigés en classe. Ils sont proposés aux élèves afin qu'ils puissent appliquer les notions vues dans les leçons.

8. **Lectures personnelles** : les élèves devront lire au moins 8 livres dans l'année. Chaque lecture devra faire l'objet d'une fiche (en « libre-service » au fond de la classe). Ces livres peuvent être empruntés à la bibliothèque de la classe, de l'école ou appartenir aux élèves.

Des rappels réguliers seront faits aux élèves pendant l'année. Les fiches seront vérifiées au mois de juin.

9. **Les évaluations**

- ↳ Quotidiennes sur le cahier du jour.
- ↳ Contrôles (notés) à chaque fin de période
- ↳ Un bulletin sera remis à votre enfant à la fin de chaque trimestre
- ↳ Un bilan de compétences de votre enfant vous sera remis en fin d'année. Ce dernier constitue le palier 2 du socle commun de connaissances et de compétences.

10. **Les corrections** : toutes les leçons ainsi que les exercices du cahier du jour sont corrigés. Les études de documents en Histoire, géographie et sciences ne le seront pas.

J'ai remarqué que certains élèves avaient des difficultés pour copier (beaucoup d'erreurs orthographiques, oublis de mots, de phrases). Attention car l'année prochaine les leçons et les exercices ne seront plus corrigés.

Précision importante: tout est écrit au tableau (leçons, exercices, corrections)

11. **L'APC (ex « aide personnalisée »)**

Elle se déroulera les lundis, mardis et mercredis de 8h00 à 8h40 et débutera la semaine du lundi 15 septembre.

Les enseignants choisissent les élèves pour lesquels cette aide semble être la plus bénéfique. Celle-ci peut-être ponctuelle (sur une période de 4 semaines) ou proposée sur un temps plus long.

Un document sera remis aux parents des élèves concernés avant chaque période.

12. Les activités pendant l'année

- Des sorties pédagogiques : notamment au musée Magnin (projet sur le paysage : 1^{ère} visite le jeudi 18/09 puis 2/3 visites au musée et 1 ou 2 interventions de la médiatrice culturelle en classe)
- Une sortie au musée de la vie bourguignonne au 2nd trimestre sur le thème : « *Dijon : les commerces et les industries au début du XX^{ème} siècle* ».
- Une activité « découverte » beach-volley fin juin.

- Classe découverte : une classe découverte à Paris sera organisée au mois de mai ou juin. En fonction du coût de cette dernière, nous partirons 2 ou 3 jours.

13. Collège de secteur

Au mois d'avril, je vous transmettrai les documents relatifs à l'entrée en 6^{ème} de votre enfant. En fonction de votre adresse postale, vous êtes rattachées à un collège. Si vous souhaitez avoir plus de précision sur celui-ci, vous pouvez consulter la page « collège de secteur » sur le site de l'école.

14. Accueil de stagiaires

Cette année, je serai à nouveau tuteur d'une EAP (Emploi d'avenir professeur) ainsi que maître d'accueil d'étudiants en Master 1 à l'ESPE (ex IUFM). Ces derniers observeront le déroulement de la classe et interviendront ponctuellement sur certaines séances.

15. Absences

Merci de prévenir l'école le jour même par téléphone en cas d'absence de votre enfant.

16. Prise de médicaments

Exceptionnellement, un enfant peut avoir besoin d'une prise médicamenteuse sur le temps scolaire, pour une pathologie ne nécessitant pas un PAI.

Dans ce cas les parents doivent fournir en mains propres à l'enseignant : un courrier l'autorisant à donner le médicament ainsi que la prescription médicale et le ou les médicaments.

Cette possibilité ne concerne pas les traitements des infections courantes (angine, bronchite, rhinopharyngite, otite, gastro-entérite.....) qui peuvent être pris à domicile avant ou après l'école.

17. Conclusion : Si vous avez des questions, vous pouvez prendre rendez-vous avec moi. Je suis disponible le matin à partir de 7h30, le midi (sauf le mardi) et le soir jusqu'à 17h.

Me concernant, dès qu'un élève rencontre des difficultés, je fais en sorte de rencontrer les parents très rapidement.